

BULLEZ AN DRE

BULLETIN COMMUNAL DE TRÉMAOUEZAN

N° 342

Février 2021

SOMMAIRE

Page 2

- Animation
vie associative
- Informations utiles

Page 3

- Action Sociale

Page 4

- Cadre de vie –
environnement

Page 5

- Avis de la Mairie

Page 6

- Petites annonces



2020 : RESUME EN QUELQUES CHIFFRES

ETAT CIVIL

Naissances : 6 (5 garçons et 1 fille) (6 en 2019 : 3 garçons et 3 filles)

Mariage : 1 (1 en 2019)

Décès : 1 (5 en 2019)

POPULATION

Population totale au 01.01.2020 : 577 (584 au 01.01.2019)

URBANISME

Permis de construire : 6 (8 en 2019)

Déclarations préalables : 9 (13 en 2019)

Certificats d'Urbanisme : 11 (18 en 2019)



MAIRIE – 1, Venelle des Enclos – 29800 TREMAOUEZAN

TEL : 02.98.20.87.12

Courriel : mairie-tremaouezan@wanadoo.fr

Site internet : www.tremaouezan.fr

ANIMATION ET VIE ASSOCIATIVE

ALSH INTERCOMMUNAL PLOUEDERN-TREMAOUEZAN

L'accueil de loisirs se situe 133 rue des Ecoles à Plouédern. Adresse mail : plouedern@epal.asso.fr. Site internet : <https://plouedern.wixsite.com>. ☎ 02.29.63.00.09 ou ☎ 07.82.29.15.09.



INFORMATIONS UTILES

CONCILIATEUR DE JUSTICE SUR LANDERNEAU : Marie-Françoise LE GUEN

Contact : 06.81.89.62.40. Mail : marie-francoise.leguen@wanadoo.fr

TRESOR PUBLIC : 59 rue de Brest à Landerneau

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi : sans rendez-vous de 9 h 00 à 11 h 30
- Lundi, mardi jeudi : sur rendez-vous l'après-midi



SERVICES D'URGENCE



Pharmacies de garde : 3237	Médecin de garde - SAMU : 15 ou 112
Pompiers : 18 ou 02.98.85.16.16	Gendarmerie : 17 ou 02.98.85.00.82
Eau du Ponant : 02.29.00.78.78	ENEDIS (ERDF dépannage) : 09.72.67.50.29

VOS DEMARCHES

- **Carte nationale d'identité - Passeport** (délivrance, renouvellement, perte, changement d'adresse, d'état civil...) : Pré-demande en ligne (predemande-cni.ants.gouv.fr ou passeport.ants.gouv.fr), se présenter, sur rendez-vous, auprès d'une Mairie équipée du dispositif spécifique, comme celle de Landerneau (prise de rendez-vous obligatoire) information complète : www.ville-landerneau.fr,

- **Permis de conduire** (inscription au permis de conduire, vol ou perte, détérioration, expiration durée de validité, changement état civil, réussite de l'examen du permis de conduire) : permisdeconduire.ants.gouv.fr

- **Certificat d'immatriculation de véhicule** (vente, duplicata, changement d'adresse) : immatriculation.ants.gouv.fr

Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique en Pays de Landerneau/Daoulas

Le CLIC est un interlocuteur unique et de proximité proposant un service gratuit et confidentiel, recherche d'information et de solutions de proximité pour toutes les problématiques liées au vieillissement. Contact : 02.98.85.99.08, Maison des Services Publics
59 rue de Brest 29800 LANDERNEAU – courriel : clic@pays-landerneau-daoulas.fr

CAFE DES AIDANTS – PAYS DE LANDERNEAU-DAOULAS

Vous accompagnez un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge ?
Autour d'un café, venez échanger votre expérience avec d'autres aidants.

Animé par des professionnels, le « café des aidants » est un temps convivial d'échange et d'information en libre accès.

Prochains rendez-vous : **jeudi 4 février** (la famille, l'entourage : un relais, un soutien ?), **jeudi 11 mars (2^{ème} jeudi)** (conserver un lien « de qualité » à mon proche), **jeudi 1^{er} avril** (comment se reconstruire après ?), **jeudi 20 mai (3^{ème} jeudi)** (Peut-on décider pour son proche ?), **jeudi 3 juin** (Moi aussi j'aimerais qu'on me demande comment ça va) de 14 h 00 à 16 h 00, à la Cimenterie, 1^{er} étage, 12 rue Saint-Ernel 29800 LANDERNEAU. Contact CLIC du Pays de Landerneau-Daoulas au 02.98.85.99.08 ou clic@ccpld.bzh.

ACTION JE SUIS RESTE.E CHEZ MOI

Le CLIC du pays de Landerneau-Daoulas est partenaire de la Mutualité Française Bretagne pour organiser le **vendredi 12 février de 14 h 00 à 15 h 30** une conférence en ligne tout-public : « Je suis resté.e chez moi ».

Il s'agit d'une conférence décalée sur le thème du confinement, avec la troupe professionnelle «Quidam-Théâtre» et l'intervention d'une psychologue qui réagit et répond aux questions des participants (via le chat de la plateforme Zoom).

Cette action est sur inscription, afin de transmettre le lien de connexion par mail, auprès du CLIC du pays de Landerneau-Daoulas par téléphone au 02 98 85 99 08 ou par mail : clic@ccpld.bzh.

Cette conférence en ligne sera diffusée à la Maison des services Publics de Landerneau, en salle du Conseil communautaire (2^{ème} étage), afin de permettre, dans le respect des règles sanitaires, à un petit nombre de personnes d'y participer en présentiel, notamment pour celles et ceux qui ne sont pas équipés du matériel informatique adapté.

L'inscription est là aussi obligatoire, car le nombre de personnes accepté est très restreint du fait du contexte sanitaire.

AIDE SOCIALE

- Centre Départemental d'Action Sociale (C.D.A.S) au 02.98.85.95.36 (ou 38 ou 57),
- Mutualité Sociale Agricole (M.S.A) au 02 98 85 79 87.

LE RPE (Relais Petite Enfance)

Le Relais est un service gratuit, de proximité, et pour tous. Il est situé dans les locaux de la crèche d'entreprises «La Cabane aux Bruyères» zone de Loc Ar Bruc à Plouédern. Contact au ☎ **02.98.43.63.97** ou par mail : rpe.interco@enjeuxdenfance.fr ou site internet : <https://www.enjeuxdenfance.fr/rpam/rpe-interco>.



CADRE DE VIE – ENVIRONNEMENT

REPURGATION : La collecte se fait le **mardi à partir de 11 h 30**. Calendrier des collectes sur le site internet de la Communauté de Communes : www.pays-landerneau-daoulas.fr rubrique « environnement » puis « les déchets ménagers », et lien vers la commune de Trémaouézan.

Vente des bacs au service environnement, zone de Saint-Ernel à Landerneau (☎ : 02.98.21.34.49) du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Règlement en chèque ou espèce uniquement. Tarifs : bac roulant vert et/ou jaune 240 litres : 16 € ; Composteur 300 litres : 20 €.

Rappel sur les consignes de tri : Les quantités de textiles trouvés dans les bacs jaunes sont de plus en plus importants, cela engendre des dysfonctionnements au centre de tri. Les textiles et chaussures peuvent être déposés dans les colonnes textiles.

POINT SUR L'EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI DEPUIS LE 1^{er} JUILLET 2020

vidéo explicative type FAQ accessible ici : <https://www.youtube.com/watch?v=hNfSQgMZhbA>

DETAILS SUR LE PROCESSUS DE TRI : www.sotraval.fr/visite-guidee/

COLONNES DE RECUPERATION DU VERRE USAGÉ

Trois points de collecte : route de Saint-Méen, Keruguel et Kerudalar.

DECHETTERIE DE SAINT-ELOI (☎ 02.98.85.19.50) : UN SERVICE GRATUIT

Horaires d'hiver de novembre à février : du Lundi au samedi 9 h à 12 h et 14 h à 17 h 30 (fermée dimanches et fériés).

Une benne pour récupérer le plâtre est désormais à votre disposition à la déchetterie.

SYNDICAT DES EAUX DU BAS-LEON

Recherche d'anciennes photos... A vos tiroirs : Quand les photos nous racontent le paysage !

Comment nos paysages de campagne, notre bocage, nos rivières, nos entrées de bourgs ont-ils évolué ?

Le Syndicat des Eaux du Bas-Léon vous propose de participer à une grande collecte de photos d'archives et d'anciennes cartes postales du Bas-Léon (du Conquet à Tréfléz). L'objectif est d'analyser le paysage d'hier et d'aujourd'hui afin d'illustrer les enjeux de reconquête de la biodiversité et de la qualité de l'eau relevés dans le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux.

Si vous dénicher d'anciennes photos, vous pouvez nous les communiquer par courrier (2 route de Penn ar Guear, 29260 Kernilis) ou nous les transmettre par email à l'adresse bocage.basleon@orange.fr. N'oubliez pas de préciser le lieu (commune, lieu-dit, zone la plus précise possible) et si possible l'année de la prise de vue. Les photos de paysages les plus intéressantes seront par la suite exposées. 2 appareils photos sont à gagner (cf. règlement <https://www.syndicateauxbasleon.bzh/>). Concours jusqu'au 1^{er} mars 2021.



AVIS DE LA MAIRIE

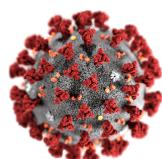
HORAIRES MAIRIE

- * lundi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
- * du mardi au jeudi de 9 h à 12 h
- * vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30



PERMANENCES DES ELUS

- **Hervé LIEGEOIS** – Maire : Le lundi de 14 h à 16 h et sur rendez-vous.
- **Jean-Pierre COAT** – Adjoint au Maire – Travaux, voirie, infrastructures : Sur rendez-vous.
- **Lynda JAOUEN** – Adjointe au Maire – Affaires scolaires, vie sociale, associative, enfance, jeunesse : Sur rendez-vous.
- **Wahid-Gabriel FARHAT** – Adjoint au Maire – Finances, urbanisme, environnement, communication : Les lundi et vendredi de 14 h à 16 h sur rendez-vous.



COVID19 – CENTRE DE VACCINATION

Depuis le 22 janvier, un centre de vaccination est ouvert au Mille-Clubs – rue du Calvaire à Landerneau. Inscription sur www.sante.fr, pour les + de 75 ans.

AVIS AUX NOUVEAUX HABITANTS

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en Mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant.



CORRESPONDANTS DE PRESSE LOCALE

Le Télégramme : Ronan AUDREN ☎ 06.73.89.26.86.audren.ronan@laposte.net
Ouest-France : Martine MEUDEC ☎ 06.32.75.90.36
martine.meudec-senant@hotmail.com

RECENSEMENT DES JEUNES : JOURNEE DEFENSE ET CITOYENNETE

Filles et garçons nés en février 2005. Le recensement est obligatoire à 16 ans. **Inscrivez-vous à la Mairie à partir du jour de vos 16 ans et pendant un délai d'un mois à compter de ce jour**, munis de votre livret de famille. Retrouver « ma jdc sur mobile » en 1 clic www.defense.gouv.fr/jdc

GRIPPE AVIAIRE

Mesures de prévention (mesures de biosécurité) à appliquer par les particuliers détenteurs de basse-cour et d'autres oiseaux captifs.

Afin d'éviter tout contact entre des oiseaux sauvages et des volailles de basse-cour, les particuliers détenteurs d'oiseaux doivent confiner ou installer un filet de protection au-dessus de leur enclos. Ces dispositions s'appliquent sans dérogation possible.

Ils doivent également surveiller la santé de leurs oiseaux et signaler toute mortalité anormale à un vétérinaire.

Le non-respect de ces obligations est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 750 €.

Les détenteurs non professionnels de volailles de basse-cour ou d'autres oiseaux captifs élevés en extérieur sont tenus de se déclarer auprès de la Mairie via le site <https://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/> ou le formulaire Cerfa 15472*02.

La mise en œuvre de ces mesures est essentielle pour éviter l'installation de cette maladie sur notre territoire et protéger les élevages contre le risque qu'elle représente.

MENU DE LA CANTINE SCOLAIRE

Pour consulter les menus de la cantine, rendez-vous sur le site internet clicetmiam.fr, vous pouvez y créer votre espace, code à saisir : TREMAOUEZ



PETITES ANNONCES

- **Portes ouvertes Groupe scolaire « les 2 Rives »** à Landerneau : vendredi 5 février de 17 h à 20 h et samedi 6 février de 9 h à 13 h. www.les-2-rives.fr
- **Don du sang à Landerneau**, Hall de Saint-Ernel : lundi 1er février de 15 h à 19 h, mardi 2 février de 14 h à 18 h, mercredi 3 et jeudi 4 février de 8 h à 12 h.
- **Nathalie, accompagnatrice séniors**, aide-soignante depuis vingt-trois ans à domicile, propose différents services et ateliers pour illuminer les journées de nos séniors. Règlement CESU, crédit d'impôt 50 %. Un seul appel suffit : 06.60.30.64.81. Je me ferai un plaisir de vous rencontrer.

L'ATELIER EN GOURMANDISES

Laurélia LE DREFF Artisan pâtissier, atelier et confection à Trémaouézan

☎ : 06.50.97.62.59 – laurelialeddreff@gmail.com / latelierengourmandises.fr



Sur vos marchés : Pâtisseries gourmandises 100 % maison (viennoiserie fait main, traiteur, spécialité bretonne, pâtisserie sans gluten et/ou sans lactose).

- Trémaouézan place du bourg : mardi à partir de 11 h et jusqu'à 20 h, mercredi, jeudi et vendredi de 16 h à 20 h.
- Le matin : mercredi Lannilis, jeudi Châteaulin, vendredi Landerneau, Samedi St-Renan, Dimanche Daoulas

VENTE DE LEGUMES : ☎ 06.27.16.64.92. Isabelle LE ROUX vous propose sa production locale de légumes, sans pesticide.



LES RUCHERS DE LANGAZEL : MIELLERIE

Michel CREFF, Apiculteur-Récoltant, vente à domicile au 2, Kervalquez ☎ : 02.98.20.82.04

CABINET INFIRMIER : Catherine GAUTIER et Anne-Marie JEZEQUEL, infirmières diplômées d'Etat. Soins à domicile et au cabinet 9, route de Plouédern à TREMAOUEZAN ☎ 06.41.68.78.29.



CHAMBRES D'HÔTES

Au 4, Kerioual en Trémaouézan : **3 chambres d'hôtes** avec salle de bains individuelle. Possibilité d'accueil de 8 personnes

Renseignements : yvettegourmelon@orange.fr –

www.rives-armorique.fr ☎ 02 98 20 85 85 – ☎ 06 30 61 40 66

PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL : MARS 2021

Les articles à faire paraître dans le Buhez An Dré de mars 2021 doivent parvenir en Mairie pour le 17 février dernier délai.